

A F R I C A

JOURNAL OF THE INTERNATIONAL AFRICAN INSTITUTE

VOLUME XXXIII

OCTOBER 1963

NUMBER 4

ET MAINTENANT, LORD LUGARD?¹

HUBERT DESCHAMPS

Mesdames, Messieurs,

Lorsque le Conseil Exécutif de l'Institut International Africain m'a fait l'honneur de me confier cette 'Lugard Memorial Lecture', le nom prestigieux de Lugard me frappa comme un éclair et chassa de mon imagination toute possibilité d'autre sujet. Je ne sais si notre Président, lorsqu'il prononça, en 1952, dans cette même ville, son remarquable discours à la mémoire du grand Lord, son prédécesseur, avait été victime d'une crise de possession aussi caractérisée. Quant à moi je découvris brusquement que j'avais depuis longtemps quelque chose à dire à Lord Lugard et que je n'aurais jamais de meilleure occasion. Souffrez donc que je lui parle en votre présence.

Sans doute, en tant que Français raisonnable, nourri de Descartes et de Voltaire, et, de plus, frère d'âge de ce prodigieux et abominable xx^e siècle, je ne crois pas énormément aux fantômes. Cependant mes origines celtes et mon métier d'historien m'ont habitué à leur fréquentation. Je vais donc, au milieu de vous et en pleine lumière, sans aucun recours aux subterfuges du spiritisme, évoquer maintenant mon ancien et prestigieux collègue, Lord Lugard of Abinger, et m'adresser, avec respect et franchise, à cette ombre auguste qui nous est chère.

Lord Lugard

Ayez la bonté de me pardonner si j'ose vous rappeler un instant sur cette planète abusive. Mais, vous connaissant bien maintenant grâce au grandiose et minutieux monument de 1498 pages que vous a élevé Miss Margery Perham, je ne puis croire que vous ayez perdu tout intérêt à ce qui fut la passion de votre vie. J'imagine plutôt que vous poursuivez, sous les myrtes et les lauriers des Champs Élysées, des controverses doctrinales avec nos innombrables confrères défunts qui gouvernèrent des colonies, depuis Jules César et Ponce Pilate. Il est vrai que les colonies elles-mêmes appartiennent aujourd'hui au domaine des ombres. Ainsi je vous convie à une controverse fictive sur un sujet périmé, genre éminemment académique, donc sérieux.

Vous voici en face de moi. Non pas le Lugard des jeunes années, avec son inoubliable visage de loup maigre, son nez fin et droit comme une épée, sa terrible moustache en sabre turc, et ses yeux noirs brillant, dans leurs cavernes, d'une énergie sauvage. Ce Lugard-là, je n'oserais pas plus m'adresser à lui qu'à une panthère noire.

¹ Conférence donnée à Bruxelles le 20 juin 1963, à titre du huitième Lugard Memorial Lecture.

'Africa', the Journal of the International African Institute, is published by the Institute, but except where otherwise stated the writers of the articles are responsible for the opinions expressed.

Non, le Lugard qui a bien voulu redescendre parmi nous c'est le fondateur de notre Institut, son Président pendant vingt années, un vieux et solide gentleman, chauve, blanchi, apaisé, éclairé par une longue expérience des hommes. J'évoque votre sourire indulgent, car je vais en avoir bien besoin.

Lord Lugard, j'ai été votre ennemi. O un bien petit ennemi, si microscopique que vous n'avez jamais risqué de l'apercevoir, et qui ne vous a fait aucun mal. Ce n'est pas à vous d'ailleurs que j'en voulais, mais à votre doctrine. Vous étiez le grand champion victorieux, et presque le Souverain Pontife de l' 'Administration Indirecte', en ces années 1930 où je m'efforçais, sans aucun succès, de ressusciter l' 'Assimilation'.

La plupart de vos compatriotes, avec une naïveté rafraîchissante, se figurent encore que l'assimilation a été de tout temps le but non-équivoque de la colonisation française. Par exemple, dans un petit ouvrage récent, et par ailleurs excellent, sur le Sénégal, un auteur anglais écrit : 'Les Français avaient pour but l'intégration politique et culturelle de leurs peuples coloniaux, alors que les Britanniques ont toujours eu pour leur fin dernière la préparation de leurs colonies pour le self-government et l'indépendance.' Ce manichéisme limpide rend-il vraiment compte des réalités ?

La doctrine coloniale anglaise, au moins, a-t-elle eu cette continuité monolithique ? Nos collègues britanniques répondraient certainement bien mieux que moi à cette question. Nous, Français, qui la voyons de l'extérieur, avons tendance à la prendre en bloc, donc à en exagérer la simplicité. Nous y retrouvons l'esprit des institutions de la Grande-Bretagne, faites à la fois du respect des institutions anciennes, d'un libéralisme optimiste et d'un empirisme réaliste. L'Anglais nous paraît répugner aux grandes constructions platoniciennes, il se méfie de l'abstraction, il fait confiance à la nature ; il voit les peuples, les sociétés, les institutions comme des êtres vivants qu'il laisse croître, quitte à les émonder, à les orienter et à les utiliser pour le mieux. Son point de vue est celui du naturaliste et du jardinier. Celui aussi de l'homme d'affaires : veiller au rendement et limiter les frais généraux. Ce point de vue impose de ne jamais confondre les succursales et la maison mère. 'Le triomphe de la politique britannique', écrit Seeley, 'consiste à avoir séparé le sort des colonies et celui de la Métropole, et à avoir réduit au minimum leur interférence réciproque.'

Que de telles tendances aient eu pour conclusion le self-government et l'indépendance, cela nous apparaît logique à nous Français, raisonneurs impénitents. Je doute que le bon jardinier anglais, aux beaux temps de la colonisation, se soit beaucoup préoccupé de ces conclusions. La vie n'est pas soumise à la logique. Il suffisait de veiller au bon comportement des plantes et de prévoir pour elles, aux divers stades de leur croissance, les aménagements qui convenaient à chacune d'entre elles, en évitant soigneusement les généralisations absurdes et oppressives. Dieu ferait le reste car il est le seul maître des fins dernières.

Tel m'apparaît, à tort peut-être, le terreau propice dans lequel a poussé et fleuri tout naturellement votre doctrine, Lord Lugard. Vous en aviez connu des modèles dans l'Inde, où vous n'avez pas seulement chassé le tigre au fusil et le sanglier à l'épieu. Lorsque, après votre lutte passionnée et malheureuse contre les esclavagistes du lac Nyassa, vous êtes envoyé en Ouganda, vous y faites jouer la force des armes et celle de votre autorité persuasive, non pour abolir les royaumes indigènes, mais pour les consolider. Vous élargissez les limites du Bouganda, vous reconstituez le

Toro et rétablissez son souverain. Vous refusez de vous substituer aux rois et vous faites confiance à leur justice. Dès votre retour, en 1893, vous formulez dans *The Rise of our East African Empire* votre principe inflexible: 'The object to be aimed at in the administration of this country is to rule through its own executive government.'

C'est l'époque où les Français ne vous aiment pas. L'intervention de vos mitrailleuses Maxim dans les guerres religieuses de l'Ouganda, puis votre marche hardie au Borgou, et le traité passé avec le roi de Nikki quinze jours avant l'arrivée de l'officier français chargé de ce soin, font de vous la bête noire de notre presse chauvine. Ainsi la France a-t-elle eu quelque part à votre réputation, car, du même coup, vos compatriotes découvrent ce que vous êtes: un héros de l'Empire. Chamberlain vous confie la création de la 'West African Frontier Force' qui jouera un rôle décisif dans l'établissement de la frontière nigérienne; Boussa, où Mungo Park trouva la mort, restera anglais. A la naissance du siècle vous êtes en pleine gloire. Kirk et Goldie sont vos amis, Flora Shaw souffle pour vous dans la trompette de la renommée. Vos yeux ont perdu leur flamme inquiétante. Vous accédez, à 42 ans, apaisé mais infatigable, au gouvernement de la Nigeria du Nord. Vous avez à la conquérir, à l'organiser. Vos méthodes vont s'y appliquer sans défaillance, s'y préciser, s'y définir. Elles y trouveront leur terrain d'élection, un peu trop parfait peut-être, car ce modèle vous chercherez plus tard à l'appliquer à des situations différentes.

Il est bien inutile, sauf peut-être pour le public français fort ignorant de la colonisation britannique (la réciproque est vraie), de rappeler vos expéditions de Kano, de Sokoto, de Katsina. L'important ici, c'est que vous ayez maintenu les émirs peul, si récent et discutable que pût paraître leur pouvoir en pays haoussa. Vous avez cette horreur du désordre, ce besoin d'efficacité et en même temps cette faiblesse de moyens qui vous font placer au premier rang le souci 'd'arrêter la désintégration'. En 1906 vous définissez vos principes dans les *Political Memoranda*: Reconnaître l'Administration Indigène comme une partie intégrante de la machine du Gouvernement, en la dirigeant dans le sens de l'abolition de l'esclavage et de l'oppression, et dans la voie du développement économique. Le Gouverneur et le District Commissioner britanniques ne doivent être que des contrôleurs, des orienteurs, des conseillers. Grâce à vos méthodes, lorsqu'une révolte éclate, les émirs restent fidèles. La vertu de l'Indirect Rule, au moins en ce qui concerne la pacification, est ainsi démontrée.

Après un séjour dépayçant et instructif à Hong-Kong, vous revenez, de 1912 à 1918, comme Gouverneur Général pour souder ensemble le Nord et le Sud et créer la Nigeria, un monde, une Inde africaine. Vous découvrez des éléments nouveaux, les structures anarchiques du Sud-Est et les évolués de Lagos, qui ne répondent pas à vos schémas et qui vous irritent. Vous vous appliquez à faire entrer péniblement les premières dans votre système, vous prenez contact avec les seconds. Vous avez des principes, mais vous êtes avant tout un grand homme d'action et les difficultés ne vous font pas plus peur que les balles; vous saurez en enrichir votre pensée.

Celle-ci, dans une demi-retraite très occupée par la Société des Nations, vous la livrez dans votre grand ouvrage: *The Dual Mandate in British Tropical Africa*. Il est classique et je me bornerai à en rappeler certaines formules:

'Principles do not change, but their mode of application may and should vary with the customs, the traditions and the prejudices of each unit.' Vous évoquez l'indépendance sans la condamner mais en montrant les dangers d'aller trop vite.

Il faut se reposer sur les chefs traditionnels en transformant leur rôle. 'The ruling classes are no longer either demi-gods, or parasites preying on the community. They must work for the stipends and position they enjoy. They are the trusted delegates of the Governor. . . .' Vous évoquez 'the high ideal of leading the backward races, by their own efforts, in their own way, to raise themselves to a higher plane of social organisation'. 'The endeavour is to prevent denationalisation, to develop along indigenous lines. . . .'

Vous n'étiez pas un pur intellectuel, Lord Lugard; vous n'avez fréquenté aucune université. Vous n'avez pas forgé d'inquiétantes généralisations géopolitiques, comme le 'Cap au Caire' de Cecil Rhodes. Vous n'avez pas, comme votre subordonné Temple, poussé les conséquences de votre doctrine jusqu'à la conviction que les indigènes doivent suivre (je cite Temple) l' 'évolution naturelle de leurs races, nettement différentes de celles de l'homme blanc'. Vous n'avez pas cru qu'il fallait placer un fil de fer barbelé moral autour du monde noir pour en interdire l'entrée aux politiciens et aux missionnaires. Vous êtes, vous, un homme pratique, à la recherche de méthodes d'action pour une promotion humaine à la mesure des hommes; vous n'êtes pas un doctrinaire. Comme je le dirai tout à l'heure, j'ai attaqué le 'lugardisme'. Mais vous, Lord Lugard, vous n'étiez pas plus 'lugardiste' que Marx n'était marxiste, et même un peu moins. Vous avez été seulement un homme de bonne foi à la recherche de solutions de bon sens pour assurer le présent et préparer l'avenir. Lord Lugard, je m'excuse; mais, à travers vous, c'étaient des positions françaises que j'attaquais.

L'Assimilation, je le montrerai tout à l'heure, n'a été que rarement la doctrine coloniale officielle de la France. Mais il est bien vrai qu'elle répond à des tendances profondes et assez constantes du peuple français, tendances aux origines bi-millénaires, mais dont le classicisme des xvii^e et xviii^e siècles fut la parfaite expression.

Nos ancêtres les Gaulois, au témoignage de tous les explorateurs de leur temps, étaient avides de nouveautés et accueillants pour les étrangers; les Grecs les qualifiaient de 'philhellènes'. Après les résistances de la conquête, ils furent des sujets puis des citoyens romains enthousiastes, au point d'abandonner leur langue pour le latin. Le goût de l'architecture et du juridisme romain leur devint une seconde nature. Ils nous ont transmis tout cet héritage. Nous aimons les raisonnements logiques, les monuments aux lignes sobres mais sans froideur, les institutions construites sur des principes simples et clairs. L'Empire romain, unissant les patries, nous a laissé un modèle et un regret. Tout ce romanisme est plaqué d'ailleurs sur un certain fond d'anarchie celtique qui a le goût du changement et de l'exotisme. Nous sommes aisément familiers avec les étrangers, à quelque race qu'ils appartiennent. Ajoutez à cela l'apport du christianisme, égalitaire et universaliste, recouvrant une joyeuseté assez païenne, et vous aurez un portrait approximatif du Français moyen . . . tel au moins que je crois l'apercevoir dans mon humble personne, et chez bien d'autres, vivants ou morts.

Les premières démarches coloniales de la France se ressentent de cet esprit. L'extension du royaume, la conversion des sauvages, l'absence de racisme en sont les marques. Mais, avec Colbert, les succès mercantiles prennent le dessus. L'esclavage va transformer les petites sociétés des îles, le racisme s'y introduit, les colons vont aspirer à une autonomie qui sauvegarderait leur autorité. Aux Indes, Duplex dé-

veloppe un système d'influence et de suzeraineté sur les princes hindous. Autonomie et protectorat, nous retrouvons ces formules bientôt dans la politique anglaise. Des situations locales semblables ont conduit les deux peuples à des positions identiques.

Mais les tendances métropolitaines sont alors celles du classicisme. Descartes a déclaré la Raison universelle. L' 'homme en soi', identique sous toutes les latitudes, devient la pierre angulaire du raisonnement des philosophes. Dès lors, les institutions reconnues bonnes et raisonnables sont valables pour l'humanité entière. L'assimilation spirituelle et sentimentale monte à l'assaut de l'esclavage et des tyrannies. Avec la République révolutionnaire ces idées triomphent. La Convention abolit l'esclavage. Le Directoire décrète: 'La personne humaine n'est pas une propriété aliénable. . . . La République Française est une et indivisible. . . . Les colonies font partie intégrante de la République et sont soumises aux mêmes lois.'

Nous ne connaissons jamais les mérites de ce système, car les colonies ne tardent pas à être perdues. On attribuera cette perte aux excès de l'assimilation, et dès lors les gouvernements français vont être, pendant près d'un siècle, à la recherche d'une politique coloniale. La première tentative originale sera celle de Bonaparte en Égypte. Empiriste sans idéologie, ne s'inspirant que de la nécessité du moment, il ordonne de laisser aux notables égyptiens 'la plus grande latitude dans leurs affaires intérieures'; il assiste aux cérémonies musulmanes et remercie le Prophète pour ses victoires. Mais le Prophète ne le protègera pas de Nelson.

En 1830 les Français retrouvent l'Islam en Algérie et leur premier acte est d'en promettre la sauvegarde. Les institutions locales sont, dans l'ensemble, conservées. La 2^{ème} République n'esquisse qu'un recours timide à l'assimilation. L'esclavage est aboli pour la seconde fois et définitivement; les colonies élisent des députés au Parlement français. Mais aucune tentative n'est ébauchée pour assimiler les Algériens. Napoléon III déclare que l'Algérie est un 'royaume arabe'. La spécialité de la législation coloniale est proclamée, elle est remise à l'Exécutif et soustraite au Parlement; cette règle durera un siècle, presque toute la durée de l'Empire colonial.

Un changement s'accomplit en même temps dans la pensée française. La conception classique et abstraite de l' 'homme en soi' invariable, fils du mathématicien Descartes, tend à disparaître devant les découvertes du XIX^e siècle. La géographie, l'histoire, la sociologie prennent leur essor. La diversité des pays, des hommes et des sociétés est reconnue. L'assimilation est dès lors condamnée dans ses racines intellectuelles, comme elle l'était déjà dans la pratique. A l'extension universelle des principes va se substituer décidément la méthode des faits. Ce sont les coloniaux, gouverneurs, officiers, administrateurs, qui vont élaborer leurs propres modalités d'action, d'après les nécessités locales.

Faidherbe avait déjà, au Sénégal, fait reposer sa politique sur les chefs locaux; il avait créé une 'école des chefs' pour former leurs héritiers. Cambon, en 1881, inaugure en Tunisie la politique du Protectorat; il conserve le gouvernement et l'administration tunisienne en les contrôlant. Lyautey, beaucoup plus tard, utilisera le même système au Maroc, avec un sens moderniste allié à un goût esthétique pour les institutions anciennes. 'Je suis le premier serviteur du Sultan', aimait-il à dire, et c'était vrai; ses sentiments royalistes, qui n'avaient plus d'emploi en France, avaient trouvé leur application outre-mer.

En Afrique noire, partout où nous avons trouvé des rois, et sauf dans les cas

extrêmes de lutte ouverte ou de manque d'attache traditionnelle, nous les avons conservés, intronisés, nous en avons fait nos agents supérieurs, tout comme les Anglais et pour les mêmes raisons : commodité pour la conquête, facilité pour l'administration, économie. La seule différence est que nous n'avons pas tenté, comme vous, Lord Lugard, de moderniser ces états anciens, ni de créer des embryons d'états là où il n'en existait point. Nous n'avons pas cherché consciemment à faire l'avenir avec le passé. Nous avons conservé celui-ci parce qu'il était commode et nous l'avons laissé souvent se dégrader au profit de l'administration directe. De même l'instruction, là où elle existait, se faisait en français, mais c'était plus en raison de la multiplicité des langues et du désir de former des commis utilisables que par une volonté préconçue d'assimilation.

Car l'assimilation, alors, est morte dans la doctrine française. Arthur Giraud, le plus grand de nos spécialistes du droit coloniale, le constatait mélancoliquement dès 1903. On y avait substitué l'expression hypocrite de *politique d'association* née en Indochine. Ce mot 'association' semblait affirmer l'existence d'un contrat entre dominateur et sujets, alors que cela rappelle plutôt l'association de l'homme et du cheval. Votre expression de 'double mandat' avait au moins le mérite de la franchise : il s'agit d'un bénéfice mutuel. Votre œuvre, entre les deux guerres, commence en France, à être connue et vantée. Un homme aussi autorisé que Maurice Delafosse nous enseignait, à l'École Coloniale, jusqu'en 1926, date de sa mort, une doctrine proche de la vôtre : sauvegarder les institutions indigènes, les faire évoluer lentement dans leur cadre naturel, ne pas créer de caricatures d'Europe.

Là, de nouveau, je m'excuse, car je dois me mettre en scène, et cela peut paraître d'autant plus outrecuidant que je suis alors, vers 1930, un jeune administrateur-adjoint, perdu dans la brousse malgache, un personnage non-représentatif, insignifiant et sans portée. Mais, dans le concert d'éloges qui couvrent votre doctrine, je suis le seul dissident. Je livre un combat solitaire, parfaitement inaperçu, mais avec la conviction d'incarner l'avenir.

J'avais aimé profondément Delafosse, l'homme et l'œuvre, mais j'étais le disciple indiscipliné, celui qui réagit le plus vivement à l'enseignement du maître en se dressant contre lui. Élevé dans la tradition républicaine de gauche, et militant socialiste, je n'étais guère favorable aux chefs et aux rois. (Je dois avouer d'ailleurs que, dix ans plus tard, quand j'ai eu à régner moi-même sur des rois, j'ai fait bon ménage avec eux.) L'assimilation et l'universalisme s'étaient alors réfugiés dans cette partie de la gauche qui, n'exerçant pas le pouvoir, critiquait ses méthodes et ses doctrines. La colonisation ne me paraissait justifiable, suivant la phrase de Jaurès, que comme le 'devoir de procéder, par degrés, à l'unification de la race humaine'. Ajoutez à cela que j'étais à Madagascar, pays où les chefs traditionnels avaient été éliminés par un siècle de colonisation, merina puis française, et remplacés par une administration directe. C'est là que je mûris, avec toute la fougue d'une jeunesse intransigeante, un article intitulé 'Éducation et Colonisation' que la très universitaire *Grande Revue* accepta de faire paraître en Octobre 1932. J'ai écrit depuis lors un peu plus d'une vingtaine d'ouvrages, certains volumineux, mais ces quelques pages, restées obscures, furent mon grand combat.

Les sociétés indigènes, posais-je en principe, diffèrent des nôtres non par leur nature, mais par leur degré d'évolution. Or, elles sont, à notre contact, en train d'évoluer

à un rythme accéléré. Le commerce, l'économie monétaire, les plantations, les mines, les migrations de la main-d'œuvre, la création des villes ont bouleversé les sociétés traditionnelles plus que l'ont fait les instituteurs et les missionnaires. La désagrégation des structures politiques est flagrante, et c'est un bien, car elles étaient inadaptées aux temps nouveaux. L'enseignement doit former les nouvelles couches, déjà apparentes et qui seront les instruments de l'avenir. 'Colonisation égale éducation, écrivais-je; étymologiquement même, qui dit colonisation dit culture. . . . Nous prétendons encore régir les nouvelles sociétés indigènes d'après des principes conçus pour des sociétés primitives aujourd'hui disparues.' (Je précise que je n'étais pas encore ethnologue!) L'idée de les faire évoluer 'dans leur propre milieu', sans influence extérieure, est fautive, réactionnaire et raciste. 'Toute consolidation archéologique de ruines branlantes ne peut être une œuvre vivante et durable.' Le dogme 'importé' de l' 'indirect rule' est néfaste. Détournons-nous de l'exemple anglais pour méditer celui de l'Empire Romain, qui nous a fait nous-mêmes sortir de la barbarie. Accueillons les indigènes dans notre sein, puisqu'aussi bien ils viennent vers nous, et construisons 'la Nation française étendue à l'Afrique'. Dans ma thèse, que je commençais alors à rédiger, j'élargis mon universalisme à une dimension aujourd'hui très actuelle en concluant: 'Soyons de bons éducateurs et préparons de bons européens.'

Je ne vous citais pas, Lord Lugard, mais je vous pourfendais dans toutes mes phrases. A vrai dire je ne vous ai pas fait grand mal. Mon article n'eut, à ma connaissance, qu'un seul lecteur, mon collègue Geismar, lugardiste fervent. Nous échangeâmes, entre le Sénégal et Madagascar, quelques longues lettres passionnées. L'Indirect Rule ne s'en porta pas plus mal. J'étais vaincu par le silence, et l'Assimilation resta dans son tombeau. Elle n'en sortit que beaucoup plus tard, en 1945; mais vraiment je n'y étais pour rien. Je ne connus alors que la gloire purement intime d'avoir été un précurseur ignoré. Et je ressentais en même temps une vague impression qu'il était trop tard et que, sur une planète en mutation brusque, nos grandes batailles doctrinales sur la colonisation ne relèveraient plus bientôt que d'une histoire ancienne à diffusion restreinte. Vous n'avez pas connu ce stade. En cette même année 1945, qui marquait la fin de votre époque, vous êtes parti pour l'autre monde, laissant dans celui-ci un souvenir impérissable.

Et maintenant, Lord Lugard? Essayons de tirer la leçon des faits. Le temps a jugé les mérites de nos conceptions opposées. Il nous faut confronter ces conceptions aux événements qui ont suivi. Qui a eu tort? Qui a eu raison? Que reste-t-il aujourd'hui de ces monuments du passé? Et quelle est leur part dans le présent africain?

Voici donc le tribunal de l'Histoire. Les deux parties comparaissent: D'un côté se dresse fièrement l'*Indirect Rule*, d'ancienne et glorieuse mémoire, accompagné de ses filles, la conservation des institutions africaines et cette évolution contrôlée des chefferies, qui vous doit tant. De l'autre côté le groupe est plus indistinct: on n'y aperçoit guère la pratique administrative française antérieure à 1945; elle ne différerait de la vôtre (au moins en Afrique noire) que par une allure plus familière et des buts moins définis. Vos opposants sont plutôt la tendance assimilatrice du peuple français, si vague et intermittente qu'aient été ses applications coloniales, son juridisme, son goût des vastes constructions rationnelles aboutissant à l'Union Française, puis à la Communauté; ajoutez-y l'enseignement en français, la croyance invincible à l'unité

humaine, la méfiance des féodaux, la nostalgie de l'Empire Romain, la vision romantique de la France libératrice, en somme un tempérament simpliste et des convictions naïves, tout cet ensemble de virtualités confuses, que j'avais tenté d'exprimer avec rigueur et virulence. Pour les résumer en une figure symbolique, je dirais que c'est l'Assimilation, c'est-à-dire la Révolution de 1789 débarquant en Afrique sur la pointe des pieds et avec un certain retard.

Pour juger équitablement, il nous faut examiner non seulement les vertus intrinsèques de l'un et l'autre système, mais surtout leur contact avec les faits, c'est-à-dire l'évolution de l'Afrique depuis 1945 et les résultats actuels.

L'Indirect Rule était une formule commode pour la soumission. Elle dérangeait le moins possible. Elle s'efforçait de maintenir l'Afrique dans la voie africaine ancestrale. De là, la nécessité de connaître le pays, d'inventorier ses peuples, ses ressorts politiques, ses coutumes juridiques. Ce fut l'âge d'or des ethnographes et des administrateurs épris du pittoresque exotique. Ces sociétés traditionnelles, parfaitement conservées, avec leurs structures séculaires, leurs cérémonies décoratives, leur noblesse d'allure, leurs palanquins, leurs couronnes, leurs chaises sacrées, leur adaptation parfaite à la nature, leur ordre, leur sérénité, présentaient pour les esprits romantiques une image idéalisée d'un passé lointain, une sorte de Walter Scott africain. La séduction du passé, le charme de l'évasion hors d'une Europe envahie par l'esclavage industriel et l'inflation démographique, étaient irrésistibles pour les intellectuels épris d'esthétique. Moi-même, si révolutionnaire que je fusse en pensée, je fus captivé sentimentalement par ce parfum de l'humanité des premiers âges, au point de prononcer, en rentrant en France, une conférence scandaleuse dont le thème était : ' Pour sauver l'humanité, retournons au néolithique ! ' J'imagine donc que mes collègues britanniques, fidèles sujets de la couronne et des vénérables institutions qui l'entourent, devaient s'épanouir bien plus encore dans cet univers anachronique, miraculeusement conservé, à la sauvegarde duquel ils veillaient avec autant d'amour que sur les réserves naturelles. Ainsi ont-ils su conserver les chefs et multiplier les rhinocéros.

Par malheur les chefs, contrairement aux rhinocéros, n'étaient pas seulement décoratifs. Ils étaient peu enclins à modifier un état de choses qui leur était favorable. L'ordre contrôlé, où vous aviez vu la panacée du progrès, avait sans doute supprimé les abus les plus criants, l'horreur des prisons des sultans, les razzias, la traite des esclaves ; il avait régularisé l'administration et la justice ; il avait permis des changements matériels, mais maintenu le conservatisme social. Les sociétés indigènes, trop bien protégées, continuaient de vivre à part, sans participation active au monde moderne.

L'évolution vint d'ailleurs, comme je l'avais annoncé et contrairement à votre système. Les ' gentlemen of the bush ' que vous respectiez comme les squires et la Chambre des Lords, furent dépassés, surclassés, et finalement méprisés comme retardataires par la nouvelle classe montante, celle des gens qui n'étaient pas du tout des gentlemen consacrés et héréditaires, les commerçants, les commis de boutique, les fonctionnaires, les planteurs enrichis, les membres influents des églises, les syndicalistes, les gens des villes. Et je n'aurais garde d'oublier dans cette énumération ceux qui vont prendre leur tête, les intellectuels, ces raisonneurs qui ne se résignent pas à l'obéissance passive. Ça été l'honneur de l'Angleterre, je dois le dire, d'avoir

facilité, dans ses Universités, et plus tôt que nous, la formation de cette intelligentsia mal commode. Car, heureusement, votre pays avait aussi dans ses traditions un libéralisme sincère.

Et cette voie libérale, la Grande-Bretagne s'y est engagée résolument dès que, avec son magnifique empirisme, elle a compris de quel côté étaient les forces de l'avenir. Elle l'a fait d'ailleurs en transportant ses traditions parlementaires en Afrique, avec tout leur décorum historique: la masse, la perruque, le speaker et l'opposition de Sa Majesté. C'était la forme anglaise de l'assimilation. Elle n'a pas tenu longtemps dans son fonctionnement originel, comme il fallait s'y attendre. 'Les lois', dit Montesquieu, 'doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites que c'est un très grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre.' Ce qui n'a pas empêché ledit Montesquieu de nous faire adopter le système anglais qui, en France, comme vous le savez, a manifesté à maintes reprises d'énormes difficultés de carburation. En Angleterre les institutions nouvelles, chambre et suffrage populaire, avaient grandi peu à peu au sein d'un système hérité du Moyen Âge. Les transférer brusquement en Afrique devait amener des conflits d'autant plus graves qu'elles se heurtaient à la puissance des chefs développée par l'Indirect Rule. Votre système reposait sur le tribalisme, sur les patries anciennes, conformes aux limites des ethnies traditionnelles. Il constituait une force de résistance au nationalisme, à la volonté des hommes politiques africains nouveaux de créer des États, des patries nouvelles élargies aux limites léguées par le colonisateur. Les deux traditions anglaises, la libérale et la conservatrice, si parfaitement équilibrées chez vous par une alternance harmonieuse au pouvoir, allaient se heurter en Afrique et rendre parfois difficile l'accouchement des nouvelles nations.

Sans doute un certain régionalisme répond-il, en général, à la nature des choses et des sentiments. Il relie les individus d'une manière plus intime, plus maternelle que l'État, ce 'monstre froid' comme dit Nietzsche. En bon provincial du Sud-Ouest, j'ai toujours regretté que, dans notre grande Révolution, le fédéralisme ait été guillotiné avec les Girondins, et que Paris, ce cœur hypertrophié, ait, pour une large part, vidé les provinces de leurs meilleures forces. Mais, en Afrique, la nation était à construire du jour au lendemain, et les jeunes chefs d'État ne pouvaient pas plus respecter les forteresses du passé, renforcées par vos soins, que Richelieu et les Jacobins n'ont pu tolérer, chez nous, les insolences féodales et l'insurrection vendéenne. Le choix était entre l'État nouveau et le désordre institutionnel.

En fait les conflits ont été vifs, mais rarement sanglants. L'État a triomphé des tribus et des chefs, parfois en s'imposant, parfois en composant, souvent avec l'appui d'une entremise diplomatique anglaise. De grands ensembles, d'origine artificielle, se maintiennent, comme cette Nigeria dont vous avez cimenté l'unité, et où les chefs du Nord subsistent à côté des systèmes plus égalitaires du Sud. Malgré des différences de régimes politiques et d'évolution culturelle que l'Indirect Rule avait consolidées, les nations sont nées, et elles ont fait leurs premiers pas vigoureux. Le libéralisme anglais les y a aidés, et aussi une attitude britannique typiquement insulaire: un certain détachement, une certaine réserve pudique à l'égard des autres peuples: attitude où les uns avaient une timidité adolescente, les autres un orgueil invincible: et sans doute ont-ils raison les uns et les autres. Peu importe d'ailleurs. Le résultat de cette réserve, de cette insularité, de cette répugnance à factionner, c'est

que l'autonomie, puis la sécession vous furent relativement aisées. Ainsi les tendances centrifuges ont pu jouer dans vos territoires, plus vites que dans les nôtres, au moins pour l'Afrique Occidentale. L'émancipation du Ghâna a donné le branle, et dès lors tous les pays voisins, qu'ils fussent d'obédience anglaise ou française, ont voulu s'aligner sur son indépendance.

De son côté, le système français, avant de mourir, avait jeté son dernier feu assimilateur. Platonicien, géomètre et surtout juriste, le Constituant français essaya en 1945 d'édifier un noble ensemble architectural, bâti pour les siècles, où tous, noirs et blancs, pussent trouver un foyer. On rêvait, plus ou moins vaguement, d'un nouvel Empire Romain après Caracalla, d'un monde français transcendant les continents et les races. Cette noble illusion, faite d'un mélange du chauvinisme français traditionnel et d'un œcuménisme anti-raciste fort sincère, était née à la Libération. Il s'agissait à la fois pour la France de s'assurer, après son abaissement passager, une grandeur mondiale durable (car, depuis Louis XIV et Napoléon des idées de grandeur nous reviennent de temps à autre), et aussi de libérer ses enfants noirs en en faisant des citoyens. Le mot de ' Libération ', sous le signe duquel se déroulèrent les débats des deux Constituantes, pouvait revêtir un double aspect, s'engager dans l'une ou l'autre de deux voies divergentes: la première c'était l'émancipation des individus dans un vaste ensemble qui en ferait des citoyens égaux, c'était l'assimilation républicaine, les principes de la Première République et des partis de gauche; la seconde voie, ce pouvait être la naissance de nouvelles nations autonomes, voie encouragée par la charte de San Francisco et les deux grandes fédérations victorieuses: États-Unis et U.R.S.S. Ce fut une des conséquences notables de l'assimilation culturelle française que (sauf les Malgaches, toujours très conscients de leur particularisme) les députés africains eux-mêmes attachèrent plus d'importance à la première tendance qu'à la seconde. La Constitution de 1946, qui créait l'Union Française, donnait le droit de cité français à tous les noirs, avec des députés aux trois assemblées parisiennes, où s'élaboraient le gouvernement et les lois. Incorporés ou apparentés aux partis français, les parlementaires africains s'épanouirent dans la camaraderie des couloirs; ils firent leur apprentissage politique dans une atmosphère française, solidaires de leurs collègues comme les touches noires et blanches du fameux piano du Docteur Aggrey.

Rien là qui rappelât les différences et les limites entre les peuples, si chères à vos disciples, Lord Lugard, et aux ethnologues. A l'Assemblée Nationale, au Sénat, à l'Assemblée de l'Union Française, il n'y avait que des hommes en veston ou en habit, parlant français et qui se répartissaient non suivant les ethnies, ni même les territoires, mais suivant les appartenances politiques. L'Assimilation avait-elle donc partie gagnée? Descartes et ' l'homme en soi ' allaient-ils triompher après un siècle et demi d'effacement?

Non, nous le savons aujourd'hui. L'assimilation est venue trop tard, à une période et dans un monde où les indépendances, asiatiques puis africaines, allaient se déclencher en chaîne. Les parlementaires africains ne pouvaient ignorer l'émancipation de l'Inde, de l'Indonésie, et plus tard la conférence de Bandung et l'autonomie du Ghâna. Ils se désolidarisèrent peu à peu des partis métropolitains qui les entraînaient dans des querelles intérieures sans intérêt pour eux. Ils se groupèrent en partis autonomes qui surent, en monnayant leur appui, obtenir, non seulement des places au gouvernement,

mais des concessions politiques et des avantages économiques en Afrique même. La Constitution, du reste, avait ajouté à sa sauce assimilatrice quelques ingrédients nationalistes, tel le coup de chapeau donné aux 'peuples' et aux 'civilisations' au pluriel, telle la création d'Assemblées Territoriales dotées de pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux de nos Conseils départementaux. C'est ainsi que, peu à peu, la tendance s'affirma, non pas vers l'indépendance dont nul alors ne se réclamait, mais vers le fédéralisme; ce que M. Senghor appelait, avec une subtile cocasserie, la 'République une et divisible'. La Communauté de 1958 alla plus loin, jusqu'à établir une sorte de Commonwealth, non pas un Club très libéral et un peu nuageux comme le Commonwealth britannique, mais un édifice juridique minutieux, suivant la manie française. Ce ne fut qu'un arrêt bref sur une pente glissante. Dès 1960, à l'image du Ghâna, toutes les Républiques francophones étaient devenues indépendantes.

Ainsi, des deux aspects de l'assimilation telle que je la préconisais en 1932 et telle qu'elle a été tardivement appliquée en 1945, l'un, la constitution d'un bloc politique transcendant les nations, a finalement échoué; l'autre, le modernisme contre la tradition, l'a emporté. Les assimilateurs de bonne foi (c'étaient surtout des gens de gauche) ont cru dans la simplicité de leur cœur que le temps des nationalismes était passé et qu'on allait, comme en U.R.S.S., vers la formation de grands ensembles préluant à l'unité mondiale. En fait non seulement il n'en a rien été, mais paradoxalement l'assimilation a été le prélude à l'indépendance. Elle lui a préparé des cadres. Nous avons appris ainsi que le nationalisme était le stade de prise de conscience des peuples, cette crise d'adolescence à laquelle nul n'échappe avant la maturité. Le gouvernement planétaire que beaucoup de jeunes gens, dont j'étais, avaient cru réalisé en 1919 grâce au Président Wilson, se réalisera un jour, je n'en doute pas malgré tout. Mais il semble bien qu'il résultera de l'union des nations, non des individus dénationalisés. Et ceci surtout en Afrique où l'individu émerge à peine de la société communautaire. Les Anglais, en traitant les peuples comme des entités biologiques et non comme des abstractions juridiques, ont montré leur réalisme habituel.

Par contre, notre pratique française nonchalante à l'égard des chefferies a été finalement, pour la construction des nations nouvelles, plus positive que votre doctrine ingénieuse d'évolution des structures anciennes et vos soins maternels pour une bonne éducation. Dans nos territoires, les royaumes et les chefferies, abandonnés à leur vétusté par notre indifférence, se sont écroulés sans douleur ou ont été neutralisés avec aisance; parfois les institutions anciennes ont été supprimées, quitte à récupérer dans l'administration les chefs les plus modernistes; souvent elles ont été simplement neutralisées, en les laissant mourir de leur belle mort. L'attachement religieux aux chefs n'a pas suscité la ferveur que certains travaux ethnologiques pouvaient laisser prévoir; il est même arrivé que, pour hâter une évolution jugée trop lente, les sujets eux-mêmes, comme en pays bamiléké, aient fait brûler les chefferies après avoir massacré les chefs. Sauf cet exemple et de rares autres, le 89 de l'Afrique francophone s'est accompli sans douleur. Signe que votre Moyen Âge décoratif avait fait son temps.

A votre actif est à porter au contraire le souci de créer des institutions locales à la base, ces 'Native Authorities' et 'Native Councils' que vous avez eu fréquemment, en pays d'anarchies, tant de mal à établir. Le système français a facilité le changement, mais n'a pas suscité l'initiative. L'administrateur, chez nous, était un roi paternel

(dans le meilleur des cas et le plus fréquent), mais un roi à peu près absolu. Le dernier des rois absolus et qui ne songeait guère à abdiquer. On ne s'est soucié que beaucoup trop tard, après 1945, et dans trop peu de territoires, de créer des communes rurales pour donner aux Malgaches et aux Africains le sens des responsabilités à la base. De sorte que les nations nouvelles ont hérité, dans notre secteur, d'infrastructures rudimentaires ou nulles. C'est encore le système administratif, hérité de nous et africanisé, qui tient l'ensemble, avec l'aide, souvent, des sections du parti gouvernemental. Il y a là une carence grave; l'habitude des responsabilités ne se prend pas en un jour; son absence permet la tyrannie, tout au moins oblige-t-elle les dirigeants à accroître leur pouvoir, puisqu'il leur faut faire face à tout.

Enfin, puisque nous marquons les points, en voici un dernier en faveur de l'assimilation; c'est la diffusion de la langue et de la culture française. Je n'entends pas faire là une allusion aux grands intellectuels. Sans doute des hommes comme Senghor ou comme Alioune Diop, pour n'en citer que deux, font-ils honneur à la fois à l'Université française et à l'Afrique. Mais les Universités de langue anglaise ont su, elles aussi, former des hommes de premier plan. L'originalité de notre système c'est peut-être la diffusion de l'enseignement en français à la base même, au stade primaire. 'La connaissance du français, constate mon ami Charton, devient usuelle et populaire dans les éléments les plus jeunes et les plus actifs. C'est sur un soubassement populaire d'implantation culturelle française qu'ont pu se développer la formation des cadres et l'ascension des élites.' Nous avons ainsi évité souvent le divorce entre les masses restées traditionnelles et les élites qui ont reçu une formation étrangère. Le français est devenu le moyen d'émancipation intellectuelle et la voie de l'unité. Dans un séjour récent au Gabon, j'ai trouvé, dans les moindres villages de la forêt vierge, des gens, jeunes ou vieux, qui conversaient avec moi en français, et un ministre gabonais m'a déclaré: 'Les États-Unis ont choisi l'anglais; nous nous avons choisi le français.' Ceci sans que l'Afrique francophone ait le sentiment de renoncer à elle-même. Il va de soi d'ailleurs que bien des anglophones pourraient témoigner de même. Une étude comparée serait intéressante, mais difficile. En tout cas la diffusion de nos langues fait qu'après les ethnologues, les linguistes sont passés de la science appliquée à la science pure et à l'Histoire. Celle-ci a absorbé votre monde et le nôtre, avec toutes nos méthodes et nos doctrines coloniales. C'est elle maintenant qui doit servir d'arbitre, et qui va compter les points.

Résumons donc les résultats du match entre Indirect Rule et Assimilation; disons, pour simplifier, entre vous et moi, ce qui gonfle singulièrement mon importance.

Votre système reposait sur la conviction des différences entre les peuples, sur le respect de leurs voies propres. Vous avez cru à la possibilité de faire évoluer l'Afrique dans les formes du passé et avec les hommes du passé. Cette vie à part ne pouvait mener, dans l'avenir, qu'à la séparation. Même si vous ne l'avez pas consciemment entrevu, ce mouvement centrifuge était la conséquence normale de vos prémisses.

La croyance du XVIII^e siècle et de la Révolution Française, que j'avais reprise dans mon article et que l'Union Française s'efforça plus tard de réaliser, postulait au contraire la similitude foncière de l'espèce humaine et sa possibilité d'évolution sur un plan unique. L'Afrique ne pouvait trouver sa place dans le monde moderne que par une révolution accélérée, remplaçant les structures anciennes par des formes modernes.

Dès lors il n'y aurait aucun obstacle à l'Assimilation dans un même ensemble politique.

Et maintenant comptons les points :

Vous avez perdu sur l'évolution dans les formes traditionnelles, mais vous avez gagné sur l'autonomie africaine.

J'ai gagné pour la victoire des hommes et des institutions modernes, j'ai perdu sur l'assimilation politique.

1 but à 1, Lord Lugard. Match nul.

C'est qu'en réalité nous étions trompés l'un et l'autre par des vues trop absolues. Les hommes sont à la fois semblables et différents. Les Africains ont réagi d'une manière saine; ils ont revendiqué les mêmes formes politiques que les Européens, tout en défendant l'originalité de leurs cultures. Selon le mot de Senghor, ils ont voulu 'assimiler, non être assimilés'. L'avantage qu'a eu l'Afrique à ce double point de vue, c'est que la domination européenne a été à la fois assez longue pour déterminer un choc et un éveil, assez courte pour que l'Afrique n'ait pas le temps de s'abolir elle-même et qu'elle puisse assimiler les apports extérieurs sans en périr.

Certains pourraient se demander si cette période coloniale n'a pas été trop courte? Si le greffage des institutions européennes sur les plants africains aura suffisamment de force pour résister et rendre le progrès possible? L'importance du temps n'est pas niable et le passé ne s'abolit pas d'un seul coup. On peut estimer que la préparation des Africains à leurs nouvelles tâches, à l'exercice du pouvoir et à la création des nations, a été souvent insuffisante. Ce n'est pas le temps qui nous a manqué, mais l'application aux tâches d'avenir. Ce que je réclamais contre vous en 1932, c'était de ne pas perdre nos forces à maintenir un passé périmé, mais de nous attacher, par l'éducation, à poser le fondement d'un avenir moderne. Nous nous en sommes avisés seulement en 1945, les uns et les autres, et quinze ans de formation ne pouvaient suffire. Ce n'est pas la faute des Africains mais la nôtre si *nous n'avons pas eu assez tôt de politique des fins dernières*. Nous avons été des praticiens plus ou moins adroits, non de ces rares génies qui, comme Alexandre, tranchent le nœud gordien, bouleversent les données du problème et créent consciemment un monde nouveau. Nous étions d'honnêtes organisateurs, non des démiurges. Aussi l'évolution, née pourtant de notre contact et de notre action, nous a-t-elle, dans une large mesure, échappé et surpris.

Cette évolution, qui a mis fin à nos empires, n'en est encore aujourd'hui qu'à ses débuts. L'Afrique commence économiquement et politiquement à se construire, socialement et culturellement à effectuer sa mue. Nous ne pouvons prédire l'avenir. Du reste ce n'est pas le rôle de l'historien, et ce discours (que je vais terminer, soyez tranquilles!) était une esquisse historique, une évocation du passé à la lumière du présent. Que Lord Lugard me pardonne de l'avoir tiré pour quelques instants du séjour des bienheureux; c'est la servitude des grands hommes. Que son fantôme ne vienne pas hanter vos rêves, et merci à vous tous d'avoir bien voulu me suivre, ce soir, dans cette très sérieuse fantasmagorie.

Summary

AND NOW, LORD LUGARD?

THE author addresses Lord Lugard. He recalls his career and his policy, which he contrasts with the French tendency to assimilation. Contrary to the belief of some British authors, this has by no means been the constant inspiration of French colonial policy and methods. Indirect rule has been practised by local governors at least since the Second Empire; from the end of the nineteenth century the official policy was that of 'Association'—very close to Lugard's ideas. Everything depended on the indigenous chiefs (preserved but, in contrast to Lugard, not systematically consolidated) and on a gradual evolution, the end of which was not foreseen.

The author recalls that in 1932 he wrote an article inspired by the egalitarian and Jacobin ideas of the Revolution and directed against 'Lugardism'. He prophesied the collapse of chiefdoms and traditional societies. The future of Africa, in his opinion, depended on the new classes modernized by our education and he looked forward to the extension of French citizenship to Africans. His ideas found no audience. In 1945 they were partially realized in the 'Union Française', but very much too late and in a historical context of independence which finally triumphed.

What have been the roles and the respective importance of Lugardism and Assimilation in the emergence and recent development of the new African nations? 'Indirect rule', perfected by Lugard, accustomed small areas to responsibilities; the English habit of 'self-government' opened minds to centrifugal movements in African countries. By contrast, the non-consolidation of chiefdoms in the French system has facilitated the creation of unity in the new nations; primary education in French has narrowed the gap between the élite and the masses.

Each of these policies, English and French, has therefore had its limitations and its merits. Both have prepared Africa for the world of today, but belatedly and inadequately. Their authors lacked clear conceptions of long-term ends and these have been forced on them by evolution and circumstances.